

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE LA MONTÉRÉGIE

Le lundi 28 septembre 2020 à 18h00

En web diffusion du siège social de l'ORIIIM sur la plate-forme iCastgo

Laura Brochu de iCastgo ouvre la web diffusion avec les consignes techniques d'utilisation à 18h00

Mot de bienvenue par le président de l'Ordre des infirmières et infirmiers de la Montérégie (ORIIIM) et administrateur au conseil d'administration de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), Daniel Cutti.

Présentation des personnes présentes :

Carole Cormier, présidente du comité des élections
Hélène Laplante, conseillère comité des élections
Francine Trudeau, agente administrative

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (AGE) 2020

L'assemblée est ouverte à 18h03. On dénombre 73 personnes présentes virtuellement.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de l'AGAR est proposé par Marcelle Rioux et appuyé par Guylaine Dupuis.

3. ELECTIONS

Carole Cormier, présidente du comité élections prend la parole à 18h06. Des explications sont données quant à la nécessité de la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire compte-tenu du problème informatique ayant surgi le 9 septembre lors de l'Assemblée générale annuelle.

Le tirage est effectué à l'écran et les membres connectés sont témoins de la procédure effectuée. La liste est établie. Un proposeur et un appuieur sont demandés :

Proposeur : Isabelle Viens, appuyé par Mélanie Larivière.

Un mot de remerciement est présenté par Daniel Cutti, président de l'ORIIIM.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'Assemblée à 18h15

Proposeur : Jade Shanker, appuyé par Anne-Marie Larose